



PV n°7 DE LA REUNION DU COMITE DIRECTEUR

Visio conférence – 18/05/2021

Olympiade 2020/2024 - Saison 2021/2024

Présents : Viviane LE THOMAS – Jean-Luc GOUIN - Gérard MABILLE - Sandrine METAYER – Alain RIBOUS

Représentants comités départementaux : Odile AVIGNANT (titulaire CD22) - Olivier PRIGENT (titulaire CDVB29) - Laurence GORTAIS (titulaire CDVB35) – Christophe GRAIGNIC (titulaire CDVB56) -

Excusés : Antonio LETO - Bruno PRIOU

Assistent : E. CORBIN - U. BOSCOLO – C. PENNAMEN

Les documents envoyés :

1- Impact 2024 « Académie Allez les filles »

A la demande de L. GORTAIS ce point a été rajouté à l'ordre du jour. La présidente souhaite commencer la réunion par ce point. Une présentation rapide du projet a été faite pendant le CODIR de décembre car les contraintes sanitaires dues à la COVID avaient mis un coup d'arrêt au projet, et que l'ODJ du Comité Directeur portait surtout sur l'installation du comité directeur et des commissions de la sportive et de l'arbitrage, sans doute la raison pour laquelle on n'a peut-être pas fait attention à le mentionner dans le PV.

La ligue est délégataire de la FFV qui elle-même à la délégation de l'ANS pour dérouler et financer des projets conformes aux axes du ministère des sports et de ceux de l'ANS.

Le PST de la ligue prévoit qu'on engage des actions qui doivent être conformes aux axes de l'ANS, du ministère des sports et de la FFV,... Le PST de la ligue est établi pour 4 années, il prévoit également la modification du modèle économique de la ligue. Traditionnellement les associations font des demandes de subvention or maintenant on propose aux associations de répondre de plus en plus à des appels à projet qui sont des commandes passées par l'état ou une fédération pour mettre en place des actions selon des axes prédéterminés de préférence pour des projets mutualisés avec une région, un département, des interclubs... avec plusieurs clefs d'entrée possible.

Impact 2024 est un système d'appel à projet mis en place par l'ANS qui est en lien avec l'olympiade qui va précéder les JO de Paris. C'est aussi pour cela que cet appel à projet impact 2024 va être réitéré tous les ans pendant 4 ans, la 2^e édition est sortie. L'appel à projet auquel a répondu la ligue est sorti en le 18 août 2020 avec une date limite de dépôt des dossiers au 15/10/20. Il a fallu répondre vite. La contrainte était d'écrire en période estivale un projet régional mutualisable, avec plusieurs structures, d'imaginer les possibilités de financements, avec seulement 1 mois ½ (hors période estivale) pour démarcher les structures, et écrire les contours d'un projet le plus ouvert possible à la participation de différents partenaires rapidement mobilisables si la réponse à l'AAP s'avérait positif pour la ligue.

En effet il est plus difficile d'intégrer de nouveaux partenaires après que les attributions de subvention sont validées.

Ce projet a une dimension régionale, sur le thème du sport citoyen, l'idée c'est de travailler avec les jeunes filles des quartiers prioritaires des villes en Bretagne, de les inciter à rejoindre un club sportif pour y pratiquer un sport et faire du bénévolat dans les associations sportives, de s'intégrer dans la vie de leur ville, de leur quartier. Charge à la ligue de s'appuyer sur un plusieurs clubs de volley, des comités départementaux pour cela.

La ville de Brest a été démarchée mais n'avait pas le temps de se mobiliser aussi vite dans le temps imparti. Le CPB Rennes a été démarché. Le CPB est la plus grande association multisports de France. Elle assurera une mutualisation certaine du fait de leur présence dans les quartiers prioritaires de Rennes et fera bénéficier la ligue de sa connaissance des publics de ces quartiers et de son appui pour les mobiliser. Le CD35 a entre autres, été cité comme partenaire potentiel de ce projet sans qu'il soit question d'apport de

financement de sa part mais pour lui laisser le moment opportun la possibilité de choisir de s'intégrer ou non au projet quand le temps sera venu de rentrer dans l'opérationnel. Il y aura alors en fonction du programme d'actions mises en place la possibilité de faire venir des entraîneurs, d'accompagner les jeunes filles dans les instances des associations sportives du 35 pour leur montrer ce que c'est le bénévolat, ...avec pour les clubs ou les comités impliqués des contreparties financières obtenues par la ligue via l'AAP.

Ce projet rentre dans les axes du PST de l'ANS (promotion du volley, rayonnement de la discipline) et il a fallu prendre rapidement la décision de déposer le dossier sans toutefois engager de financements ligue. Dans sa phase de construction ce projet a fait l'objet d'une réunion entre le secrétaire Général, la Présidente, et U Boscolo. Le CPPB a été démarché le 8 septembre 2020, le projet déposé le 15 octobre et l'avis d'attribution d'une subvention de 35000€ est arrivé le 1^{er} décembre. Une convention qui apporte au projet une labellisation de la fondation Alice Milliat, qui vient en appui des jeunes femmes dans le sport et qui était attendue par l'ANS a été signée le 8 décembre. Le 23 décembre nouvelle rencontre avec le CPB pour commencer à travailler aux actions de terrain.

Le 2 mars réunion avec l'ANS qui a acté qu'au vu des contraintes sanitaires, les clubs ne pouvaient pas exercer leurs activités, que les associations ne pouvaient pas se réunir et qu'en conséquence les appels à projet 2020 dont fait partie celui de la ligue, ne pouvaient pas se mettre en place.

Depuis, rien d'opérationnel aucune action de terrain n'a pu être écrite ni mise en place. Il en est de même pour la recherche de cofinancements car les contraintes sanitaires dues à la COVID ont mis un coup d'arrêt au projet.

La subvention attribuée par l'ANS est complètement fléchée sur le projet et mise de côté, elle n'entre pas dans le budget de la ligue. Aucun fond propre de la ligue n'est engagé sur le projet. Les recherches de financements complémentaires n'ont pas encore démarré car les actions précises ne sont pas encore écrites. En conséquence aucune présentation détaillée du projet n'a été possible en CODIR pour son approbation. De même on est toujours en standby avec l'ANS.

Le projet a reçu les félicitations du Président Tanguy car la ligue a été la seule instance du volley ball à avoir remporté un appel à projet Impact 2024 de l'ANS. Ce projet va contribuer au rayonnement de la discipline. La subvention attribuée et les cofinancements recherchés seront destinés à financer les opérateurs de terrain (clubs, comités) qui voudront, pourront s'y impliquer. En cela la ligue restera fidèle à ses pratiques de mutualisation.

L Gortais précise qu'elle est en désaccord avec la méthodologie employée puisque le fonctionnement d'une association doit permettre que chaque projet soit discuté, décidé et validé par élus et que ce projet n'a pas été porté à son approbation depuis qu'elle est élue à la ligue. De même ce projet n'a pas sa place dans le PST ni dans le budget prévisionnel qui a été voté à l'AG d'août par les clubs. Elle demande qu'une réunion spécifique soit mise en place pour approbation du projet en l'état, et si le projet n'était pas retenu la restitution des 35000€ de subvention. La réponse à un AAP ne peut pas reposer sur le positionnement du seul Président. Ce à quoi la Présidente rappelle que l'objet de l'AAP « le sport citoyen » fait partie des axes de développement du

ministère, de l'ANS, et par délégation des fédérations, des ligues, ...que de répondre aux AAP est bien inscrit au PST sous le volet et que ce projet entre bien dans le volet : « diversification de l'offre de pratique » > « Action en direction du public féminin », qu'elle est mandatée pour saisir entre autre ,rapidement, des opportunités, pour répondre à des appels à projet, ce qu'elle a fait. Il est évident que ce projet sera présenté au comité directeur dès lors que les cofinancements seront trouvés et que le comité directeur aura matière à se positionner sur la mise en œuvre d'actions précises et concrètes. Les Consultés sur le sujet par la Présidente :

C. Gaignic : trouve qu'il s'agit d'un projet très ambitieux, et qu'il va falloir trouver des personnes pour le mener à bien, qu'il n'y a pas partout des quartiers difficiles. Il souligne que son interrogation va plus sur la relance d'activités dans les clubs en septembre.

O. Avignant : quand les projets engendrent la participation des comités ou des clubs, il ne faut pas qu'ils soient pris au dépourvu. Qu'il faut parfois saisir les opportunités rapidement, plus vite le comité directeur est au courant, plus c'est facile. Ce qui est important c'est d'avoir un climat de confiance.

Les PV peut-être ne sont pas assez lus dans le détail, il faut être plus vigilants.

Dans un souci d'efficacité et afin de prendre des décisions sur des bases concrètes la présidente décide qu'il se tiendra une réunion spécifique sur le projet, dès lors que les informations complémentaires de l'ANS auront été communiquées, que les orientations du plan d'actions seront plus précises et opérationnel ainsi que des cofinancements trouvés.

Les membres du CODIR devront apportés plus de vigilance lors de la relecture des PV

Que la rédaction des PV soit plus précise sans toutefois tomber dans la rédaction de minutes du GREF.

2- PSF (Ugo Boscolo)

PSF 2021, ce point est pour débattre et de choisir les actions à soumettre

Nouvelles pratiques reportées

Sport scolaire rereporté (pas faire de 2^e demande)

Reconduire action classique (formation des cadres et formation des joueurs)

Il faut déposer 4 actions

Action développement : 2 actions à choisir à élaborer et à présenter

Propositions des axes éligibles, 2 actions à choisir parmi ces quatre propositions :

- La route du volley
- Livret du jeune volleyeur
- Tournée 3x3 outdoor volley de plage en s'appuyant sur le BBVT
- Impact 2024

3x3 indoor pour 2022, à réfléchir à la sportive quand il n'y a pas de championnat, il faut proposer autre chose.

Actions retenues pour la demande de subvention :

- Stages CRE (formation joueurs)
- Formation cadres
- La route du volley pour 2021
- La tournée 3x3 outdoor pour 2022

Le dossier sera présenté à partir de mi-juin
Paiement entre juillet et septembre

3- Point sur la formation (Edwige Corbin)

Mise en place de formation pour reprendre contact avec les clubs. Dans le PST c'était noté de délocaliser les formations, profiter de la réouverture des salles pour déployer la formation. L'ETR profite de la mise en place de l'AF (accueil de formation des jeunes) pour former les jeunes.

Formation des bénévoles, N. Prigent, E. Corbin, E. Vareecke. Remplace l'EVB et n'est pas certificatif ; c'est la base

Bénévoles sur les terrains, Co animateurs pour redonner confiance

Pour la route du volley, accompagner les clubs organisateurs sur leur projet de reprise.

En plus sur la route du volley, spot formation entraîneur,
Formation centralisée par rapport ou aura lieu les étapes

Camp d'été, les ACM (accueil collectif de mineurs) ne sont pas encore ouvertes.

La déclaration des camps a été faite ce jour par S. Persan.

Mail de Vannes annonçant un camp du 5 au 9/07/21 à Quiberon

Clohars Carnoët du 28/06 au 02/07

La Trinité du 5 au 09/07

En parallèle des sables d'or ?

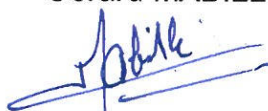
Dinard en août ?

Ce dossier est en cours

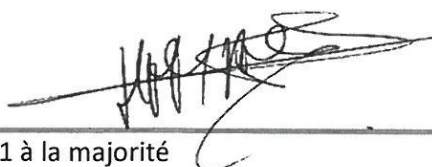
4- Questions diverses

O. Avignant demande si l'AG de la FFV se tiendra le 12/06/21 en présentiel ou en visio. Un mail a été envoyé aujourd'hui pour les boitiers de vote donc cette AG se tiendra en présentiel.

Le Secrétaire Général
Gérard MABILLE



La Présidente
Viviane LE THOMAS



Fin de séance : 21h25